



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné greffier

QU'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE TÉMISCAMING AURA LIEU, à la salle Desjardins au 20 rue Humphrey le JEUDI 4 MAI 2023 À 19H.

1. Ouverture de la séance
2. Avis de motion – Règlement #695 décrétant une dépense de 3 902 139\$ et un emprunt de 3 902 139\$ pour la réfection des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et d'égout pluviaux sur environ 450 mètres dans la rue Boucher, comprenant la réfection de la chaussée, du pavage, des trottoirs, des bordures et d'un stationnement public
3. Dépôt – Règlement #695 décrétant une dépense de 3 902 139\$ et un emprunt de 3 902 139\$ pour la réfection des services d'aqueduc, d'égouts sanitaires et d'égout pluviaux sur environ 450 mètres dans la rue Boucher, comprenant la réfection de la chaussée, du pavage, des trottoirs, des bordures et d'un stationnement public
4. Levée de la séance

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur les sujets traités.

DONNÉ À TÉMISCAMING, ce 3^e jour du mois de mai 2023

Patrick Tanguay Dumas
Greffier et directeur général